

original: sin
 kopien : brf ke grn dy sru la wi wok mer
 bjo bro ka ay gru

p.b.15.20. - wok

m o s c o u , 23.4.92 17.00

112 hhhhh

pour div. pol. i

copie: secretaire d'etat kellenberger

accreditation dans les etats de la cei

le ton arrogant et paternaliste dont votre div. pol. use a l'egard des ambassadeurs etait depuis quelque temps deja insupportable. votre 112 depasse toutes limites. je ne puis pas imaginer qu'a l'epoque ou je suis entre au departement (1958), aucun ambassadeur ait tolere un tel langage de la part de la centrale. si les choses ont change et si les ambassadeurs en prennent desormais leur parti, cela tient a une timidite de leur part que je n'ai pas l'intention d'imiter. puis-je vous rappeler que je suis dans ma 35e annee au service du departement et que je pense avoir acquis une certaine experience et une certaine capacite de jugement dont vous pourriez a l'occasion tenir compte? par mon age, mon grade et mon anciennete, je depasse quelque peu les redacteurs de votre 112, ce qu'on ne devinerait pas a vous lire.

je vous remercie, par exemple, de m'avoir signale que je devais demander immediatement mon accreditation aupres des representations des etats de la cei a moscou ('unVerzuglich', bien sur). vous craignez sans doute que je n'y aurais pas pense tout seul. en realite, les lettres demandant l'etablissement des relations diplomatiques et mon accreditation sont deja toutes parties, mais par fax, a l'intention des mae, car l'experience a montre que les representations a moscou n'etaient pas en mesure de servir d'intermediaires avec leurs capitales.

./.

copie envoyee a: ofaee (amb. arioli, vice-dir. ramsauer, serv. europe de l'est)

24.04.1992 12:45 -o- mp



je n'ai, en revanche, pas demandé que les voyages au kazakhstan et en ouzbekistan aient lieu dans la période du 8 au 15 mai (cad en réalité du 11 au 15, tenu compte du week-end), car du 10 au 24, je suis retenu à Moscou par l'extension de la section économique et l'arrivée de nouveaux collaborateurs et je dois être là pour procéder à la nouvelle organisation.

Il est surprenant de lire que les relations diplomatiques seront établies à l'occasion (''anlaesslich'') de la visite de fonctionnaires de Berne et même que cette visite fournit l'occasion (''bei dieser gelegenheit'') de cet établissement et de la présentation des lettres de créance. On aurait pensé que ce serait plutôt le contraire et que l'établissement des relations diplomatiques ouvrirait la porte à des missions spéciales venues de Berne. Jusqu'à présent, les ambassadeurs fixaient eux-mêmes, selon leurs possibilités et celles de leurs interlocuteurs, les voyages de présentation des lettres de créance. Je ne pense pas qu'il y ait lieu de se départir de cet usage. On peut douter d'ailleurs que les chefs d'état, qui sont généralement assez occupés, organisent leur horaire selon les vœux de notre centrale.

Il n'y a pas lieu non plus de combiner la mission de présentation des lettres de créance avec des voyages de fonctionnaires de Berne. Selon le protocole, les entretiens qui ont lieu à cette occasion sont réservés soit à l'ambassadeur seul (chef d'état, mae), soit à l'ambassadeur, accompagné des membres de son ambassade. Au reste, je pense être en mesure, une fois muni d'instructions suffisantes, d'aborder des problèmes d'intérêt commun, politiques, économiques et culturels, aussi bien que les fonctionnaires de la centrale. Il n'est pas d'usage qu'un ambassadeur apparaisse à l'occasion de la présentation des lettres de créance encadré de tels fonctionnaires comme s'il n'était pas capable de traiter les affaires lui-même. Notre collègue muheim, p. ex., était-il accompagné de fonctionnaires de Berne lorsqu'il a présenté ses lettres à la reine d'Angleterre? Pour ma part, je refuse cet encadrement et je ne présenterai pas mes lettres dans ces conditions. (par ''présentation'', j'entends naturellement tout ce qui précède, accompagné ou suit tout au cours de la visite.)

Enfin, quant à l'échange de notes sur l'établissement des relations, je préfère l'éviter, mais je ne peux pas m'y soustraire s'il m'est demandé. Je ne peux pas non plus présenter notre projet comme à prendre ou à laisser et refuser toute modification qui me serait demandée, serait-ce la mention du principe de l'égalité des états, qui semble vous créer des difficultés.

En conclusion, j'ai arrêté le plan de voyage suivant, qui sera certainement encore souvent modifié à court terme, compte tenu d'obligations imprévues des interlocuteurs, des difficultés de communication, de l'irrégularité des vols (pénurie d'essence), etc.: du 3 au 8 mai: arménie, géorgie (les audiences sont déjà demandées), du 25 au 30 mai: azerbaïdjan, turkmenistan, tadjikistan, du 8 au 13 juin: kazakhstan, ouzbekistan, kirghizistan: (ces deux voyages pouvant éventuellement être inversés).

ritter

ambassade